



La Commune



Sale temps pour Sarkozy

Chronique d'une fin de Régime

Travaillez plus pour gagner plus, cumulez un emploi avec votre retraite, créez votre auto-entreprise pour sortir du chômage, telles sont les " paroles de Français " glanées par Sarkozy dans sa dernière prestation télévisée. Trois jours plus tard, le Tout-petit-Napoléon fête ses 55 ans. Au même moment, le verdict de l'affaire Clearstream tombe comme un désaveu : de Villepin est relaxé. Nous sommes le 28 janvier. La crise du Sommet est portée à incandescence. Tandis qu'à tous les niveaux de la société, la révolte couve.

Cette révolte, encore diffuse, a gagné les magistrats. Le verdict de l'affaire Clearstream est porté par ce vent de fronde. Les juges n'entérinent plus si facilement les réquisitions du parquet. En relaxant de Villepin mais aussi le journaliste Denis Robert, ils ont fait acte d'insubordination. De même, le 5 février, le verdict du jugement des ouvriers de Continental, jugés en Appel pour la mise à sac de la sous-préfecture de Compiègne, aura été bien en deçà des condamnations réclamées par le Ministère public puisqu'aucune peine de prison n'a été prononcée contre les ouvriers mis en cause. Dans un autre registre, l'annulation par le Conseil d'Etat de la suppression de la publicité sur les chaînes publiques de télévision, le 11 février, résonne comme un désaveu pour Sarkozy.

La révolte des magistrats

Dans " Le Monde " du 9 février, le journaliste Alain Salles dresse un premier bilan de la crise qui se noue entre le gouvernement et la magistrature : "*jugement Clearstream, décisions annulant des gardes à vue, contre-rentées des tribunaux où les magistrats expriment bruyamment leur opposition au projet de suppression du juge d'instruction, et même résistance au plus haut niveau de la Cour de cassation : les "petits pois" - c'est ainsi que Nicolas Sarkozy avait désigné les magistrats de la Cour - se rebiffent. Le jugement de*

relaxe de Dominique de Villepin dans l'affaire Clearstream, comme avant lui les sévères condamnations infligées aux prévenus de l'Angolagate, en octobre 2009, ont donné du baume au coeur d'une magistrature affaiblie depuis le scandale de l'affaire d'Outreau. " Il poursuit : " La polémique soulevée par l'appel du procureur de Paris, Jean-Claude Marin, contre la relaxe de Dominique de Villepin, même si l'appel était logique en droit, souligne l'opposition entre juges du siège indépendants et un parquet soumis à l'autorité hiérarchique de la chancellerie. Les juges du siège affirment ainsi leurs prérogatives en rendant des décisions non conformes aux réquisitions des procureurs et aux souhaits du pouvoir. " Les magistrats remettent en cause la validité des garde-à-vue, provoquant l'ire des syndicats d'Officiers de Police. Ainsi commence un authentique bras de fer dont la cause est le projet de réforme de la justice qui prévoit la mise à mort du Juge d'instruction et l'extension des pouvoirs du parquet. Tant et si mal que dans son discours de rentrée, Madame la Présidente du Tribunal de Melun s'insurge : "l'annonce de la suppression du juge d'instruction ou celle de l'extension du plaider coupable vont dans le sens d'un juge dont le rôle se réduit à homologuer ou valider des décisions déjà prises par un parquet qui reste placé sous l'autorité du pouvoir exécutif".

Fin de la "fin de crise"

Ainsi, la crise du régime tourne à la crise de la machine d'Etat, elle-même, suscitant les éléments de la dislocation de l'appareil de l'Etat Bourgeois. Cette aggravation de la crise politique intervient au moment où prend fin... " La fin de la crise " que l'on nous annonçait depuis des mois. Le PIB, pour l'année 2009, affiche une baisse de 2,2%. Le pire résultat depuis 1945. Le CAC 40 replonge dans la zone rouge des 3600 points. **En 2009, 412 000 emplois ont été perdus dans l'emploi salarié, selon l'Insee.** Sur un an, l'emploi salarié a baissé de 2,5% à 16.019.000 personnes occupées, selon ces mêmes statistiques. Autant de chiffres qui démentent l'optimisme de façade qu'affichait Sarkozy lors de son émission égocentrique " face aux Français ". Autre donnée du moment présent, celle que délivrent les sondages sur la popularité. Selon le baromètre TNS SOFRES de février, " **la cote de confiance de Nicolas Sarkozy atteint son plus bas niveau avec 31% Français qui lui font confiance** ". Dans ces conditions, comment

ce gouvernement, à ce point affaibli et miné de l'intérieur, pourrait porter le coup de grâce aux retraites ? Il est vrai que les retraites sont d'ores et déjà gravement remises en cause par les réformes successives : lois Balladur, Fillon, réforme des régimes spéciaux.

Retraite ou déchéance ?

En conséquence, les pensions se ramènent à des pécules de misère et le droit à la retraite devient pour la majorité des retraités, le droit à la déchéance, incitant les gens à travailler à nouveau après leur départ à la retraite. Et, il en sera ainsi si les " 37,5 " ne sont pas rétablis ainsi que le calcul au minimum sur les 10

m e i l l e u r e s
années dans le
Privé. D'ailleurs,
tous ces dirigeants
syndicaux
ou " de
gauche " qui
p r é t e n d e n t
défendre les
retraités en faisant
l'impasse
sur le nécessaire
retour au 37,5
suggèrent ou
bien de reculer
l'âge légal à 62
ans (Aubry) voire
67 (Cohn-

Bendit, moyennant une réduction du temps de travail en fin de carrière) ou alors d'augmenter les cotisations sociales, ce qui revient à attaquer le salaire direct, le pouvoir d'achat immédiat des salariés. Ainsi, Eric Aubin, bras-droit de Thibault chargé des retraites a dit clairement qu'il ne ferme pas la porte "à une hausse des cotisations salariales, en parallèle bien entendu à celle des cotisations patronales" (voir Les Echos. 27 01 09 ; Retraites : la CGT détaille ses propositions). On n'en croit pas ses yeux : comment un dirigeant syndical peut-il s'attaquer à la fiche de paie ? A cette étape, tout se passe comme si les "partenaires sociaux " et les leaders de la gauche étaient en train d'élaborer eux-mêmes le dernier volet de la réforme des retraites commencée en 1993, à la place du gouvernement.

Des bulldozers "PCF" contre les mal-logés.

Autre droit fondamental sans cesse piétiné, le droit au logement vient de subir un nouveau coup, du côté où on ne l'attendait pas forcément. En effet,

c'est la municipalité PCF de Bagnolet qui vient d'expulser, le 10 février, en pleine hiver, en période de grand froid, 80 mal-logés et sans logis, comment en témoigne le communiqué du DAL dont voici un extrait : " **Environ 80 personnes, et quelques enfants ont été expulsé ce matin, par d'importantes forces de police. l'immeuble est en cours de destruction avec les biens des occupants.** Certains habitaient là depuis 10 ans. Il s'agissait d'un immeuble de logements, appartenant à la mairie de Bagnolet, qui selon certaines sources aurait été revendu récemment à une filiale du groupe Auchan pour construire des logements. Aussitôt expulsés, les bulldozers se sont mis au travail, détruisant les biens des expulsés restés dans l'immeuble. l'huissier de justice présent sur les lieux a répondu que la mairie avait refusé de louer un garde meuble. Aucun inventaire des biens n'a été dressé, en violation avec le code des procédures civiles d'exécution qui régit le travail des huissiers de justice. Le commissaire en charge d'exécuter l'expulsion a assisté à la destruction des bien sans broncher. Devant être reçus par un adjoint au logement, les expulsés ont alors attendu en vain 2h sous la neige, devant la mairie de Bagnolet, puis ont été se mettre à l'abri dans un gymnase voisin, vers 15h. Un responsable de la préfecture de St Denis dépêché sur place a fait évacuer la gymnase par les gardes mobiles à la demande du maire. Les expulsés à nouveau la rue se sont rassemblés et remontent vers l'immeuble en cours de destruction. " . Ce n'est pas sans un profond sentiment de dégoût que nous citons ce témoignage. Honte à cette gauche qui n'en est pas une !

Cet acte barbare survient quelques jours à peine après la publication du rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement, qui décrit longuement la souffrance des enfants, première victime de cette crise du logement dont la Fondation ne cache pas qu'elle provient au moins du " manque de volontarisme des pouvoirs publics ". Ainsi, plus d'un million de personnes sont privées d'un logement. "On compte parmi eux aussi bien les 100 000 personnes sans domicile, que les 250 000 hébergés dans le cadre de dispositifs collectifs, les 100 000 personnes qui résident de façon permanente dans des campings, les 150 000 contraintes à un hébergement chez des proches, ou encore les quelque 300 000 qui vivent dans des conditions atypiques. " précise le rapport. S'y ajoutent un million de personnes abritées dans des habitations indignes. Dans le même temps, des municipalités de toutes obédiences, poursuivent, c leurs programmes de démolition de dizaines de milliers de HLM, de centaines de quartiers populaires désignés comme " zone urbaine sensible ".

Daniel Petri

12 février 2010

Voir aussi dans la catégorie **Chroniques d'une chute de Régime**



« Bonjour Jean-Luc, c'est Arnaud Montebourg »

C'est une campagne présidentielle encore plus nauséabonde que la précédente. Un campagne « à droite toute » dont la mesure est donnée par un nouveau venu, Éric Zemmour, ancien journaliste... »



De l'état d'urgence sanitaire à l'État policier

État d'urgence, confinements, couvre-feu, attestations de sorties, interdictions de rassemblements, la restriction des droits et libertés publiques est l'unique ordonnance que Macron et son... »



2020 : Unité nationale, patriotisme et lutte contre le séparatisme islamiste

Il n'y a rien à attendre des partis politiques et des syndicats français. Depuis le 27 février dernier où, réunis à Matignon, ils ont répondu à l'appel d'union nationale du premier ministre... »



Bloc notes, La Commune n° 123

Macron, président des 5 % des ménages les plus riches Un Français sur 10 perçoit des minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA), prime d'activité, allocation spécifique de de... »



Quand ceux d'en bas ne veulent plus et que ceux d'en haut ne peuvent plus

Pour Macron, ce qui se joue aujourd'hui va au-delà de l'avenir, ou pas, de son projet de régime universel de retraite par points. C'est de son autorité politique et de sa capacité à... »



Ce qui se dessine

Où l'on voit les médias bien mangeants se ruer vers « la ruée sur le Nutella », pendant que Macron se baffe avec les 140 plus grands capitalistes planétaires. Où l'on voit la cote de... »